

CONDITIONS D'UTILISATION DES SERVICES

« Paiement en ligne des frais d'inscription universitaire par la carte "**EDAHABIA**" »

ARTICLE 1 : OBJET

Les présentes conditions spécifiques sont rattachées aux Conditions Générales d'utilisation du service de paiement en ligne des frais d'inscription universitaire. Elles ont pour objet de définir les droits et obligations des parties dans le cadre d'utilisation du service du paiement en ligne des frais d'inscription universitaire, via Internet, sur la plate-forme des paiements en ligne de la Société ALGERIE POSTE.

ARTICLE 2 : Description et utilisation du service

Service de paiement en ligne des frais d'inscription universitaire par la carte "**EDAHABIA**" via internet :

- 2.1 Le Service de paiement en ligne des frais d'inscription et œuvres universitaire permet à l'étudiant d'effectuer le paiement en ligne de ces services via le portail web de l'étudiant du Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique : <https://progres.mesrs.dz/webetu>
- 2.2 Le Service de paiement en ligne des frais d'inscription et œuvres universitaire est accessible uniquement en ligne. Pour cela, l'étudiant doit disposer d'une connexion Internet.
- 2.3 Le règlement de la transaction se fait par cartes bancaires domestiques portant le logo "**EDAHABIA**" de la Société ALGERIE POSTE.
- 2.4 Le paiement par carte "**EDAHABIA**" est sécurisé sur la plateforme des paiements en ligne de la Société ALGERIE POSTE qui offre un service de paiement entièrement sécurisé selon la technologie S.S.L. (Secure Socket Layer)
- 2.5 L'étudiant garantit, lors de la validation de sa demande de paiement en ligne de ces frais, qu'il dispose des autorisations nécessaires suivantes :
 - a. Utiliser une carte "**EDAHABIA**" valide ;
 - b. Avoir un numéro de téléphone relié à la carte "**EDAHABIA**" pour la réception du mot de passe unique relatif aux paiements via internet transmis par ALGERIE POSTE.
- 2.6 L'étudiant qui utilise le service de paiement en ligne des frais d'inscription et œuvres universitaire, devra suivre les étapes suivantes :
 - 2.6.1 Se connecter à la page WEB du portail de l'étudiant en utilisant le numéro d'inscription et le code du baccalauréat notifiés dans le relevé des notes.
 - 2.6.2 Cliquer sur l'option ***Je paie les frais de mon inscription en ligne (Edahabia)*** pour exprimer sa demande de paiement en ligne.

- 2.6.3 L'étudiant doit mentionner avoir lu et accepté les conditions d'utilisation en cochant la case correspondante figurant sur la page.
- 2.6.4 Cliquer sur le bouton « Valider » et passer à l'étape de confirmation des valeurs saisies.
- 2.6.5 Saisir les informations relatives à la carte de paiement sur la plateforme de la Société ALGERIE POSTE, et procéder au paiement en cliquant sur le bouton « Valider ». Pour annuler l'opération avant validation, il suffit de cliquer sur le bouton « Annuler » présent sur la page.
- 2.7 Quel que soit le résultat du paiement « Accepté » ou « Refusé » sur la Plateforme des paiements en ligne, l'étudiant est informé par message qui s'affiche. En cas de non disponibilité du service, le paiement n'est pas pris en considération et l'abonné est tenu de reformuler l'opération de paiement à nouveau.
- 2.8 Pour les cas de paiements acceptés, l'étudiant est tenu de conserver soigneusement le reçu de paiement affiché en fin d'opération, car il comporte des informations nécessaires pour toute demande d'information ou réclamation (Exemple : n° d'enregistrement).
Il demeure entendu, que le reçu de paiement ne représente en aucun cas un document légal.

ARTICLE 3 : Conditions d'adhésion

- 3.1 Le Service est destiné aux étudiants ayant effectué la procédure de préinscription en ligne et possédant une affectation à un établissement de l'enseignement supérieur.
- 3.2 L'étudiant certifie la véracité et l'exactitude des informations fournies lors de son inscription

ARTICLE 4 : TARIFS

La souscription aux Services est gratuite, hors les coûts de connexion et de communication Internet qui restent à la charge exclusive de l'abonné.

ARTICLE 5 : Informations

Pour toute demande d'information relative au service de paiement en ligne via internet, l'étudiant peut contacter son établissement d'affectation